

Sujet : [INTERNET] Dossier Exeter 59115 Leers

De : baysan@free.fr

Date : 11/02/2022 10:02

Pour : pref-dcpi-enquete-publique@nord.gouv.fr, Ajobard@lavoixdunord.fr

Copie à : Leers.Gibraltar@gmail.com, Jérémy Rotsaert - Conseiller Municipal de la Ville de Leers

<jeremy.rotsaert@vivrealers.fr>, Patricia Podevin <patpodevin@gmail.com>, Manoury Audrey <audrey.pinto@orange.fr>, roquecarine@gmail.com, bernard.cyrille@hotmail.com, michel.dorne456 <michel.dorne456@gmail.com>, andre.nowak <andre.nowak@vivrealers.fr>

Concerne Enquête Publique pour la construction d'un Entrepôt EXETER Rue Picavet à Leers 59115

A l'attention de Monsieur le Préfet Georges-François LECLERC,

Dans le cadre de l'enquête publique susmentionnée, **nous nous opposons à la construction de l'entrepôt Dexeter de 22 000 m2 au sol**. Nous allons vous relever les problèmes que poserait ce projet pour les communes de Leers, Lys-Lez-Lannoy, Toufflers et Néchin (en Belgique).

Tout d'abord, la rue Picavet et la Rue Roger Salengro dans l'état actuel subit les **nuisances sonores 24h/24 et 7j/7 de la Zone Industrielle qui ne respecte pas les réglementations depuis quelques mois** : "les émissions sonores limites. L'émergence du bruit perçu par autrui ne doit pas être supérieure à 5 dB(A) en période diurne et 3 dB(A) en période nocturne, valeurs auxquelles s'ajoute un terme correctif en fonction de la durée (article R. 1336-7 du code de la santé publique). En cas de non-respect, les contrevenants s'exposent à une peine d'amende et encourent la confiscation de l'objet ayant provoqué l'infraction (articles R. 1336-14 à R. 1336-16 du code de la santé publique)."

A cela s'ajoute un **danger pour les riverains et les collégiens** avec le passage de poids-lourds dans la Rue Roger Salengro ornée d'habitations, d'une maison de retraite, d'un **Collège avec des maisons inhabitées** et d'un complexe sportif avec un **parking qui reste éclairé toute la nuit**.

Nous vous serions **très reconnaissants d'ordonner une analyse de la pollution sonore de la ZI car la Police Municipale n'est pas équipée**.

Notre quartier avec ses habitants, sa faune et sa flore subit une pollution sonore, atmosphérique et lumineuse à ce jour avec la Zone Industrielle actuelle, le Collège dont l'implantation n'est pas sécurisée ni pour les élèves ni pour les habitants, la vitesse de tous les véhicules qui n'est ni régulée ni réglementée, des lampadaires inutiles qui restent allumés toute la nuit sur un parking fermé. En même temps le Monde est alerté depuis des années sur l'urgence du changement de nos comportements pour sauver notre planète !

Les problèmes graves cités ci-dessus n'ont trouvé à ce jour **aucune amélioration de la part de notre Mairie**, aucune vérification avec un sonomètre de la pollution sonore, peu de moyens pour sécuriser la rue et **vous envisagez de supprimer un champs cultivé pour y ajouter un complexe de stockage** :

- . qui va nécessiter des tonnes de bétons polluants sur 22 000 m2 au sol et 14,5 mètres de hauteur,
- . 24 quais de chargement et le passage de minimum 80 poids-lourds par jour,
- . pour le stockage de produits combustibles,
- . avec des voiries non adaptées pour le passage de véhicules de 40 tonnes,
- . la dépréciation de tous nos biens immobiliers,
- . nuisances visuelles et sonores, risques industriels et écologiques...

. pollution et engorgement des nappes phréatiques avec risque d'inondation pour les habitations qui sont déjà sur une zone inondable...

Nous vous demandons expressément **de ne pas délivrer de permis de construire et d'abandonner ce projet** pour sauver la nature et laisser une planète "propre" aux futures générations.

Veuillez agréer, Monsieur le Préfet, l'expression de toute notre considération.

Famille Herbeth-Aysan
98, rue Roger Salengro - Leers

Copie : Monsieur le Président de la République et Ministère de la transition écologique, Aurélie Jobard La voix du Nord.